

Tutelle, curatelle

Quelle place pour les familles ?

GRATUIT
& OUVERT À
TOUS
SUR INSCRIPTION

CONFÉRENCE

Mardi
19
NOVEMBRE
2024

Halle aux Toiles de Rouen
8h30 - 17h30

Programme



08h30

Accueil + ouverture stands mini-forum

09h00 : Discours de Caroline DUTARTRE - 1ère adjointe Solidarités, personnes âgées, politique de la ville et de l'insertion

09h10 : Discours d'Annie VIDAL - Députée de la 2ème circonscription de Seine-Maritime

09h20 : Discours de Valérie BONNE - Coordinatrice du pôle "Protection-Droits des personnes" à l'UNAF.

09h30

Début de conférence « La protection juridique : un devoir des familles ? »

Les intervenants aborderont les principes généraux des mesures de protection, la place de la personne protégée et celle de la famille. Le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux sera présenté, ainsi que l'accompagnement proposé en amont et pendant la mesure de protection. Enfin sera évoquée la question de la collaboration entre le mandataire judiciaire et la famille de la personne protégée.

Les intervenants :

- **Gilles RAOUL-CORMEIL** - Professeur de droit privé auprès de l'Université de Caen
- **Anne CARON DEGLISE** - Avocate Générale à la Cour de Cassation
- **Lucie CRETOT** - Mandataire à la protection des majeurs et intervenante Information et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF) à l'Udaf 76
- **Hélène AUVRE** - Mandataire à la protection des majeurs et intervenante Information et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF) à l'Udaf 76

12h30

Fin de conférence. Pause déjeuner libre.

13h30

Début des tables rondes

1ère table ronde « l'anticipation de la protection »

Les intervenants évoqueront les possibilités d'anticipation de la protection (les procurations et le mandat de protection future) ainsi que les modalités de mise en œuvre.

Cette table ronde sera l'occasion de présenter l'accompagnement des familles proposé par les services ISTF dans le cadre de l'anticipation de la protection, ainsi que celui effectué auprès des seniors par la maison des aînés de Rouen.

Les intervenants :

- **Notaire** intervenant au nom de la Chambre des notaires Eure et Seine-Maritime
- **Valeriya SHCHERBAKOVA** – Responsable Juridique au Crédit Agricole Normandie-Seine
- **Anne CARPENTIER** : juriste et intervenante ISTF auprès de l'ATMP76
- **Sarah LAMOUREUX** : Responsable de l'accompagnement social et de l'accès aux droits des aînés au CCAS de Rouen

2ème table ronde « l'opposition de la personne protégée face à la mesure »

Cette table ronde permettra un regard croisé médical, sociologique et philosophique face à l'opposition de la personne protégée. Une Juge des Tutelles du Tribunal Judiciaire de Rouen présentera et expliquera son positionnement face à une personne protégée opposante.

Un mandataire judiciaire à la protection des majeurs abordera la mise en place et l'accompagnement réalisé auprès d'une personne protégée opposante.

Enfin, un éducateur spécialisé expliquera l'accompagnement mené auprès de la personne protégée ainsi que son travail en partenariat avec le mandataire judiciaire.

Les intervenants :

- **Pr. Grégoire MOUTEL** - Chef de service de médecine légale et droit de la santé, Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique de Normandie
- **Myène GOURIOT** - Coordinatrice de l'Espace de Réflexion Ethique de Normandie
- **Guillaume GRANDAZZI** - Maître de conférence en sociologie
- **Pauline VALLOIS** - Juge des Tutelles auprès du Tribunal Judiciaire de Rouen
- **Mathieu MOREL** – Mandataire à la protection des majeurs à l'Udaf 76
- **Florent MARY** - Educateur au sein du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale du Pré de la Bataille

Conclusion générale

Noëlle DOMBROWSKI - Présidente de l'Udaf 76

17h30

Fin de la journée

Avec la participation de :

